**République Islamique de Mauritanie**

**Ministère de l’Environnement et du Développement Durable**

**-----------**

**DIRECTION CLIMAT ET ECONOMIE VERTE**

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR FAIRE AVANCER LE PROCESSUS DU PLAN NATIONAL D’ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

|  |
| --- |
| **TERMES DE REFERENCE****RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT NATIONAL POUR la réalisation d’une stratégie de financement pour l’adaptation au changement climatique** |

***Résumé de la consultance****:*

*Dans le cadre de la préparation de son processus National d’adaptation aux changements climatiques, le Ministère de l’Environnement et du Développement Durable (MEDD) recherche un (1) consultant national pour l’élaboration, avec l’appui d’un consultant international, d’une stratégie de financement pour l'adaptation au changement climatique, des outils et une méthodologie pour suivre les dépenses publiques en matière d’adaptation au changement climatique en Mauritanie.*

1. **Contexte**

Sur le plan environnemental, la Mauritanie, à l’instar des pays du Sahel, les manifestations du changement climatique sont notamment portées par une succession de graves sécheresses depuis le début des années 70, une augmentation générale de la température, une forte pression humaine exercée sur les ressources naturelles et partant une dégradation généralisée des écosystèmes.

Selon le rapport de la quatrième communication nationale sur le changement climatique (CCPNCC/MEDD, juillet 2019), les changements climatiques sont caractérisés par (i) des inondations, (ii) des tempêtes, (ii) des sécheresses-canicules, (iii) la réduction du volume des eaux de surface et la baisse du niveau piézométrique des eaux souterraines, (iv) le raccourcissement de la durée moyenne des périodes de croissance végétative et l’exposition accrue des plantes au stress hydrique, (vi) la faible croissance de la biomasse végétale, (vii) la réduction des potentialités productives des écosystèmes, (viii) la diminution des terres arables due à leur dégradation, et (ix) l’érosion côtière.

Ainsi, tous les secteurs de la vie économique sont affectés par le changement climatique à l’origine d’importants impacts négatifs. Toutefois, ces impacts restent encore faiblement documentés pour évaluer les coûts socio-économiques et écologiques qui en résulteraient.

En effet, les impacts des changements climatiques sont appréciés selon des jugements d’experts basés, soit sur l’observation in situ, soit sur l’exploitation des données générales fournies par le Groupe international des experts du climat (GIEC).

En réponse à la situation décrite précédemment, la Mauritanie met en œuvre plusieurs programmes et politiques d’adaptation, qui malheureusement sont pour le court terme. De plus, l’intégration pas systématique du changement climatique dans les politiques sectorielles constitue un défi majeur à relever. Par ailleurs, la capacité du Gouvernement à institutionnaliser l’adaptation au changement climatique reste difficile, malgré l’existence d’un cadre politique et institutionnel visant à traiter les questions d’environnement, de développement durable et de changement climatique.

Les principales raisons en sont les suivantes : i) un accès limité aux connaissances pouvant servir à éclairer les processus de planification résilients au climat ; ii) une capacité technique limitée pour mettre en œuvre des politiques, stratégies et plans favorisant l'adaptation au changement climatique ; iii) la capacité de coordination intersectorielle limitée et le manque d’une stratégie de financement de l’adaptation au changement climatique.

C’est dans ce cadre que le pays avec l’appui du Programme des Nations Unies pour l’Environnement (ONU Environnement) a obtenu un financement du programme de préparation et de soutien du Fonds Vert Climat (FVC) pour une durée de 36 mois, afin d’appuyer les stratégies nationales d’adaptation aux changements climatiques pour améliorer la résilience des communautés vulnérables.

Ce projet intitulé, *<<Renforcement des capacités pour faire avancer le processus du plan national d’adaptation au changement climatique (GCF-NAP READINESS)>>* vise deux objectifs principaux, à savoir :

1. Réduire la vulnérabilité aux incidences du changement climatique en renforçant la capacité d’adaptation et la résilience et ;
2. Intégrer l’adaptation de manière cohérente dans les politiques, programmes et les travaux pertinents, en cours et nouveaux, en particulier les processus et les stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs concernés et à différents niveaux, selon qu’il convient.

Pour atteindre ces objectifs, le Ministère de l’Environnement et du Développement Durable recherche un (1) expert national pour l’élaboration, avec l’appui d’un consultant international, d’une stratégie de financement pour l'adaptation au changement climatique, des outils et une méthodologie pour suivre les dépenses publiques en matière d’adaptation au changement climatique en Mauritanie.

1. **Objectifs de la consultation**

***L’objectif global*** de la mission consiste appuyer l’Unité de Gestion du Projet dans le processus de formulation du plan national d’adaptation au changement climatique**.**

**L’objectif spécifique** des prestations requises, consiste à élaborer une stratégie de financement de l'adaptation au changement climatique, des outils et une méthodologie pour suivre les dépenses publiques en matière d’adaptation au changement climatique en Mauritanie.

1. **Missions du consultant**

L’expert en rapport direct avec l’Unité de Gestion du Projet, devra réaliser les activités couvertes par les présents termes de référence pour une durée de 170 jours ouvrés selon les règles de l’art, normes et standards professionnels les plus élevés et dans le respect des délais.

Pour ce faire, l’expert devra :

* ***(i)*** Prendre connaissance et exploiter les documents nationaux en rapport avec la mission à réaliser et se faire guider notamment par le rapport portant directives techniques pour le processus des plans nationaux d’adaptation établi par le groupe des experts PMA.
* ***(ii)*** Rencontrer les départements ministériels concernés, les partenaires techniques et financiers, les autorités locales, la société civile active dans le domaine du changement climatique et le secteur privé (patronat mauritanien) ainsi que toutes personnes ressources pour approfondir les données tirées de l’exploitation de la documentation et la connaissance du contexte de leur mission.

Les missions sus mentionnées sont déclinées ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Produit** | **Tâches** | **Livrables** |
| ***La stratégie de financement pour l’adaptation en Mauritanie mobilise les ressources de financement en sus des mécanismes de financement existants*** | Coordonner avec les Ministères en charge de l’Economie et des Finances pour l’identification de nouvelles sources publiques, privées, bilatérales et multilatérales de financement du climat pour répondre aux besoins d’adaptation évalués au titre de la Composante 2. | *Rapport sur les sources financières* |
| Elaborer une stratégie de financement de l’adaptation pour : (i) accéder à de nouvelles sources de financement de l’adaptation ; (ii) examiner et renforcer la structure des mécanismes de financement existants ; (iii) intégrer l’adaptation aux changements climatiques dans le budget de planification national ; et (iv) soutenir la canalisation efficace des fonds entre les secteurs selon les priorités d’adaptation identifiées dans la composante 2. Cette activité sera menée en étroite collaboration avec le MEF. | *Stratégie de financement de l’adaptation* |
| Elaborer des outils et une méthodologie pour suivre les dépenses publiques en matière d’adaptation au changement climatique en Mauritanie. | *Outils de suivi des dépenses publiques pour l’adaptation au climat* |

***NB****: Le consultant travaillera avec un expert international qui sera mobilisé par l’ONU Environnement.*

1. **Rapports**

En plus de tâches susmentionnées, le consultant doit préparer et soumettre, dans les 10 jours qui suivront la signature du contrat, à l’équipe de coordination du projet, un rapport de démarrage comprenant : i) la méthodologie et ii) le plan de travail détaillé pour chaque livrable, suite à un ordre de services.

Tous les rapports seront validés à deux (2) niveaux : i) par les groupes de travail techniques du processus NAP et ii) par les l’ensemble des parties prenantes élargies.

Les livrables finaux seront les rapports qui prennent en compte les observations/suggestions formulées pour leur finalisation au terme d’un atelier de validation. L’organisation des ateliers sera de la responsabilité de l’unité de coordination du projet.

Tous les rapports seront rédigés en français et soumis à la coordination du projet en 5 copies papier et une version électronique Word.

1. **Profil et qualification de l’expert**
* Un Diplôme d’études supérieures (Bac+5 au minimum) en sciences économiques, finances, ou équivalent ;
* Au moins, 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des finances publiques ;
* Une Expérience professionnelle dans les domaines des finances privées et/ou internationales est un atout ;
* Une Expérience professionnelle dans l’élaboration de stratégies de financement ;
* L’élaboration de rapports/stratégies en finances climatiques est un atout ;
* Des connaissances sur les principales stratégies, programmes et projets en rapport avec le changement climatique et les objectifs de développement durable (ODD) ;
* Des connaissances des questions liées au changement climatique et adaptation, et des options de financement associées, à l'échelle internationale et régionale.
* Une expérience de travail avec un large éventail d'intervenants, y compris les fonctionnaires du gouvernement, les partenaires au développement, les autorités locales, etc.
* Une bonne capacité d’organisation, d’analyse et de synthèse ;
* Une bonne maîtrise de l’outil informatique et des logiciels Microsoft Word, Microsoft Power Point et Microsoft Excel.
1. Forme et évaluation des manifestations d’intérêt

Les candidats doivent soumettre leurs manifestations d’intérêt dans une seule enveloppe avec la mention de la consultation au Secrétariat Permanent du Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil (CIAIS) du Ministère de l’Environnement et du Développement Durable au plus tard le 01/07/2022 à 15H.**NB** : Les dossiers de candidature ne seront pas restitués.

L’évaluation des candidats se fera selon les règlements et procédures de passation des marchés publics de la CIAS et particulièrement selon la méthode de sélection des consultants individuels (SCI) et sur la base de leur formation académique et de leurs expériences professionnelles pertinentes :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d'évaluation** | **Pondération**  |
| Références académiques (Diplômes) | 20 |
| Expérience Générale  | 30 |
| Expérience spécifique dans le domaine des prestations requises  | 50 |
| **Total** | **100** |

1. **Soumission des propositions**

Au terme du processus d’évaluation des manifestations d’intérêt, le candidat qui a enregistré le plus grand score technique, avec un minimum de 70 points requis sur 100, sera invité à soumettre, une offre technique et une offre financière sous plis fermés dans deux enveloppes séparées portant au recto "le titre de la consultation" et au verso les mentions « offre technique » et « offre financière ».

* 1. **Offre technique**

La proposition technique doit être présentée de manière concise et structurée dans l'ordre suivant de façon à inclure, de manière limitative, les informations suivantes :

* Le Diplôme et le CV détaillé du candidat en faisant clairement ressortir les mandats réalisés en lien avec la consultation ainsi que les copies des attestations issues des prestations similaires.
* La compréhension des besoins et des services attendus à travers l’interprétation des termes de référence.
* Le planning de travail et la méthodologie de travail proposée.
	1. Offre financière

L’offre financière doit être présentée selon le modèle suivant :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Composante du prix** | **Durée (J)** | **P.U (MRU)** | **Montant (MRU)** |
| **1** | Honoraires |  |  |  |
| **2** | Déplacement en dehors de Nouakchott (si applicable) |  |  |  |
| **2.1** |  Carburant |  |  |  |
| **2.2** |  DSA |  |  |  |
| **3** | Autres frais (préciser) |  |  |  |
| **Total** |  |  |  |